



**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU CONGO
EPU BRÉSIL
(25 Mai 2012)**

Monsieur la Présidente,

La délégation du Congo salue chaleureusement la délégation du Brésil et félicite *SE Madam. MARIA DO ROSARIO NUNES* pour la qualité de son rapport. *Ministre des droits humains*

Dans le cadre de la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, nous nous félicitons des mesures prises par le Brésil en vue d'intégrer des politiques sociales bénéfiques aux couches les plus démunies.

La délégation congolaise apprécie les engagements du Gouvernement brésilien à renforcer le contrôle public de l'exécution du Programme national pour les droits de l'homme (PNDH-3) en impliquant la société civile au Comité interministériel mis en place pour coordonner et superviser plus efficacement ledit Programme.

Nous notons avec satisfaction, la création, dans le cadre du Programme national des droits de l'homme, d'un Conseil national des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris afin de promouvoir le dialogue et de favoriser le contrôle de l'exécution des politiques en matière de droits de l'homme.

Nous encourageons la volonté du Gouvernement brésilien de promouvoir l'égalité des sexes en luttant contre la sous-représentation des femmes dans les institutions exécutives, législatives et judiciaires de l'Etat.

Toutefois, nous notons que les questions d'égalité et de discrimination ainsi que la situation des populations autochtones demeurent encore préoccupantes.

Je vous remercie.